

ACTO Fourmis

INTÉRIEUR ET TERRASSE

Gel appât (boîtes)

Fourmis

ACTO fourmis boîtes appât est un appât insecticide sous forme de gel qui permet d'éliminer les fourmis des jardins, qui envahissent la maison et ses abords. Après avoir mangé l'appât, les fourmis retournent à leur fourmilière en contaminant la colonie entière jusqu'à la reine.

MODE D'EMPLOI :

Méthode d'utilisation : Les boîtes d'appâts sont disposées sur les chemins de passage des fourmis ou à l'entrée du nid sur des surfaces horizontales. Pour activer les boîtes d'appâts, casser les ergots afin de libérer les ouvertures.

Domaines d'utilisation : À l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments, à côté des nids de fourmis. **Dose et fréquence d'utilisation :** 1 boîte d'appât tous les 15 à 20 m² sur le chemin des fourmis ou à l'entrée du nid. Disposer la boîte d'appât dans les endroits où la présence de fourmis est décelée. Si nécessaire, remplacer la boîte d'appât 3 mois après l'ouverture. Efficace jusqu'à 3 mois après son ouverture. **Délai d'action :** 2 semaines après l'application.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION :

Instructions d'utilisation : Toujours lire l'étiquette avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. Ne pas utiliser le produit en continu. Écarter toute source alimentaire pendant le traitement pour encourager l'ingestion du gel. Vérifier les boîtes d'appâts une fois par semaine. Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) en cas d'inefficacité d'un traitement. Retirer les boîtes d'appâts restantes à la fin du traitement. Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

Mesures de gestion de risque : Dangereux pour les abeilles. Ne pas disposer sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux, les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente. Le produit doit être disposé de manière à éviter tout contact avec les enfants, les animaux de compagnie et les animaux non-cibles.

Premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement : En cas de contact avec la peau, laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles, rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. En cas de contact avec la bouche, rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Garder l'emballage à disposition. **Élimination :** Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les fourmis mortes), dans un circuit de collecte approprié. **Conditions de stockage :** Conserver dans un endroit frais et bien aéré, à l'écart de sources de chaleur. Tenir hors de portée des enfants. Protéger du gel. Stocker à l'abri de la lumière.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



ATTENTION

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur (dans une déchetterie).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.



FOUR 7

ÉTUI BROCHABLE
2 BOÎTES-APPÂT DE 2 G
CARTON DE 24

Composition :

Imidaclopride (CAS n°138261-41-3)
0,0204 % (m/m).

Contient un amérasant
(benzoate de dénatonium).

Date de péremption :

2 ans après sa date de fabrication.

APPÉTENT & RADICAL